

LE DERNIER DELAI POUR LA DECLARATION DES DOMMAGES INDUSTRIELS.
L'Office de la Reconstruction Industrielle de Paris nous a pris à l'ordre la note suivante qui explique une communication précédemment insérée dans les services de la R. L. de Lille :

Divers journaux ont publié une communication avançant les sinistres que le dernier délai pour la déclaration des dommages industriels, est fixé au 20 janvier 1920, et qu'après cette date aucun dossier sera admis.

Présentez tout avis d'avertissement est incomplet et peut donner lieu à des interprétations malveillantes contre lesquelles il est bon de mettre en garde la presse.

Il est bien entendu que l'Office de Reconstruction Industrielle n'entend pas leur demander dans ce délai une déclaration officielle et définitive de leurs dommages, mais bien une simple indication ne comportant aucun engagement de leur part, qui concerne le montant de leurs revendications dernières, indication qu'en ne pourra en aucun cas opposer ultérieurement à leurs demandes définitives.

Il est de toute évidence que les industriels situés conservent notamment la plénitude du droit qui leur est impartie par la loi de présenter leurs revendications dernières, indication qu'en ne pourra en aucun cas opposer ultérieurement à leurs demandes définitives.

Néanmoins, l'Office de Reconstruction Industrielle aurait un intérêt considérable à la veille de la mise en exécution du traité de paix avec l'Allemagne, à connaître la totalité des industriels victimes de la guerre et l'importance de leurs dommages.

C'est uniquement en vue d'arriver à cette évaluation globale que l'Office de Reconstruction Industrielle fait appel aujourd'hui aux industriels et leur demande qu'il fournit sans retard une déclaration de leurs sinistres évalués aussi exactement que possible.

UN HOMME ELECTROCUTE A MARPENT.
— M. Alexandre Remont, 43 ans, chef de chantier à l'usine Devilliers, mis à mort avec le courant de 10.000 volts, a été tué net.

LES AVANCES AUX SOCIETES DE MUSIQUE.
— Sur demande des exécutants, la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais a fait des démarches afin de savoir si des avances peuvent être faites pour le remplacement des instruments nécessaires, enlevées ou détruites par les Allemands.

Où lui a répondu affirmativement, les demandes devront être faites dans ces conditions, à la Mairie.

Elles devront rester le pris de l'instrument, elles devront être visées par deux témoins et le maire qui attestera : 1^e Que le pétitionnaire fut dans la ville de Marpent au 10^e octobre 1914 ; 2^e Que cette société est en état de reconversion ; 3^e Que la perte de l'instrument est le résultat d'un événement de guerre.

Les sociétés qui désirent de plus amples renseignements peuvent écrire à M. Richard, président de la Fédération 94 rue d'Angoulême, à Paris.

POUR L'EQUITÉ DES IMPOSITIONS.
Manifestation projetée des Anciens Combattants.

— Les combattants, qui ont été battus à 1.600 d'entre eux ont décidé de se réunir en vigore dimanche prochain, à la préfecture, sans déposer leurs revendications et demander :

1^e L'exonération des impôts des années de guerre pour les combattants ;

2^e D'activer rapidement des primes de démission, ainsi que les rappels des allocations dues aux combattants ;

3^e De ne pas comprendre dans les revenus pour le calcul de l'impôt sur le revenu : 1^e le paiement des primes de démission ; 2^e les rentes accordées pour invaincu à la suite de blessures de guerre, et les pensions des veuves de guerre.

Avis important à nos Lecteurs
Nous serions reconnaissants à nos lecteurs de vouloir bien toujours porter, sur l'enveloppe contenant les lettres qu'ils nous envoient, la mention très précise du service auquel s'adresse leur correspondance :

RÉDACTION, — PUBLICITÉ, — IMPRIMERIE, — PETITE CORRESPONDANCE.

ANNONCES LEGALES
Secrétaire Anonyme de Tissage
A WILLEMS
Capital 500.000 francs
Société sociale à WILLEMS

Membres des Actionnaires de la Société Anonyme de Tissage à Willems sont conviés à la séance du conseil d'administration qui se déroulera le 30 janvier prochain, à 16 heures, en Assemblée générale extraordinaire. Ordre du jour : 1^e

Augmentation du capital social par voie de souscription en espèces et par vote d'apport, au capital social, à la hauteur d'au moins 10% à l'article 43 du statut.

L'administrateur dépose, le 26 janvier, à l'Assemblée générale, la liste des sociétés qui ont consenti à cette opération, on doit se résigner à présenter les procédures d'acte au conseil de pouvoir les juger au moins avant l'assemblée.

Le Conseil d'Administration, 417000d

IMMEUBLES
A vendre un îlot à l'angle

Etude de M. Paul FONTAINE, docteur en droit notaire à Roubaix, rue Saint-Georges, 57.

VILLE DE ROUBAIX
Boulevard Longueville, no 175
UNE

MAISON
à usage d'estaminet
à louer publiquement par emplacement, pour sortir d'individuel.

Le LUNDI 26 JANVIER 1920, à 9 heures après midi, en l'église, rue Saint-Georges, 57.

Rue de M. André BATARY, notaire à Roubaix, rue Neuve, 10.

Le MARDI 10 JANVIER 1920, à h heures très précises, M. Batary procédera en son absence à l'adjudication publique et volontaire de la Société Anonyme à Roubaix, 44, (Voir annexe).

Etude de M. André BATARY, docteur en droit notaire à Roubaix, 44, rue Neuve.

Le LUNDI 10 JANVIER 1920, à 9 heures très précises, M. Batary procédera en son absence à l'adjudication publique et volontaire de la Société Anonyme à Roubaix, 44, rue Neuve.

2 MAISONS dont une à usage d'habitation, rue Neuve, 10 et 12.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 14.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 16.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 18.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 20.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 22.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 24.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 26.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 28.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 30.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 32.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 34.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 36.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 38.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 40.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 42.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 44.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 46.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 48.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 50.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 52.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 54.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 56.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 58.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 60.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 62.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 64.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 66.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 68.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 70.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 72.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 74.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 76.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 78.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 80.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 82.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 84.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 86.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 88.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 90.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 92.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 94.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 96.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 98.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 100.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 102.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 104.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 106.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 108.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 110.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 112.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 114.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 116.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 118.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 120.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 122.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 124.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 126.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 128.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 130.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 132.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 134.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 136.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 138.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 140.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 142.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 144.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 146.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 148.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 150.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 152.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 154.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 156.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 158.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 160.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 162.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 164.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 166.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 168.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 170.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 172.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 174.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 176.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 178.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 180.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 182.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 184.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 186.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 188.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 190.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 192.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 194.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 196.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 198.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 200.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 202.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 204.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 206.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 208.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 210.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 212.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 214.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 216.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 218.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 220.

1 MAISON avec jardin, rue Neuve, 222.